



COMITE DE QUARTIER DE LA GUILLEBOTTE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021

Ouverture de la séance :

18h30 – Maison des Associations - Salle Gogane

Secrétaire(s) de séance : Christine Corbillon

Présents :

Membres du CCC :

Alain Bodin, Jacqueline Bréchet, Daniel Caldironi, Claudine Jolly, Christian Le Bihan, Thierry L'Huissier, Yves Mathé, Etienne N'Goma, Hervé Reverdy, Alain Rogemont

Membres du Conseil municipal :

Christine Corbillon, Philippe Laborderie

→ **12 Présents**

Absent(e)s excusé(e)s:

Membres du CCC :

Francis Bunel, Bernard Jaud, Jean Luc Quenieux, Laurent Raimbault, Olivier Revel, Martine Scotto, Martine Sicaud

Membres du Conseil municipal :

Sylvie Peneau, Philippe Rochais

→ **9 Absents excusés**

Le comité de quartier de la Guillebotte compte au total 21 membres.

Ordre du jour :

- **A** : Présentation des participants
- **B** : Bilan de l'activité du précédent comité
- **C** : Charte des Comités de Quartiers
- **D** : Election des Président et Vice-Président
- **E** : Calendrier et lieu de réunion
- **F** : Questions diverses

OUVERTURE DE LA SEANCE :

Philippe Laborderie, en tant qu'élu référent et Président du précédent comité, accueille l'ensemble des participants et animera la séance. Il rappelle rapidement l'ordre du jour ci-dessus.

A : PRESENTATION DES PARTICIPANTS

Un tour de table a permis à chacun de se présenter. Une visualisation de la répartition géographique des domiciliations des membres du CQ de la Guillebotte a été présentée. Elle a mis en évidence une forte représentativité du quartier de la Guillebotte jusqu'aux Maisons Rouges et un manque de couverture du secteur autour de la rue Flandres Dunkerque et jusqu'à la rue David D'Angers.

B : BILAN DE L'ACTIVITE DU PRECEDENT COMITE

Un rappel a été fait concernant la précédente organisation des Comités de Quartiers (CCC, CCQ). Les 5 Comités de Quartiers actuels avec le découpage par zone correspondante ont été présentés.

Le précédent Comité de Quartier regroupait les zones de la Guillebotte et la Chesnaie. Il regroupait une vingtaine de participants. Les réunions ont généralement été de 3 par année.

Quelques exemples de réalisation :

- Equipement du parc de la Guillebotte en WC publics, bacs supplémentaires. Aménagement de la zone de jeux pour petits, installation des zones de fitness
- Mise en place de protection autour du bassin tampon
- Aménagement de la montée pour accéder au cheminement le long du canal de l'Authion
- Création du city-stade de la Chesnaie
- Plantation des vergers partagés
- Travail en collaboration avec le Conseil Municipal des enfants sur la circulation des bus et des piétons sur le parking du collège François Villon

C : CHARTE DES COMITES DE QUARTIER

La Charte des Comités de Quartier (document envoyé préalablement par mail) a été relue et validée en l'état.

Le synoptique « Comités de quartiers : Comment ça marche ? » a également été présenté.

COMITÉS DE QUARTIER

Comités de Quartiers Comment ça marche ?

REUNIONS

Le président du Comité de Quartier envoie une invitation aux membres de son Comité de Quartier (CQ) et possible 15 jours avant la réunion

Ce à :
MDA pour archivage comitesdequartiers@ville.lespiondesce.fr
Secrétaire de Mairie mairie@ville.lespiondesce.fr
Delphine Lecosse delphine.lecosse@ville.lespiondesce.fr

Les salles de réunion sont à réserver auprès de la Maison des Associations

COMPTE-RENDU

Le président et le secrétaire rédigent le compte-rendu de la réunion puis l'envoient à l'élus référent et aux membres du CQ. Si aucune observation n'est formulée au bout d'une semaine, celui-ci sera diffusé par l'élus référent à :

Maison des Associations comitesdequartiers@ville.lespiondesce.fr (archivage)
Secrétaire de Mairie mairie@ville.lespiondesce.fr
Charlotte Oger charlotte.oger@ville.lespiondesce.fr (mise en ligne sur le site internet)
Delphine Lecosse delphine.lecosse@ville.lespiondesce.fr
Vincent Guilbert vincent.guilbert@ville.lespiondesce.fr

Le Président envoie le compte-rendu aux membres de son CQ et l'affiche sur les panneaux de son quartier.

LES FICHES SAVNETTES

Les fiches savnettes (en annexe) sont complétées par l'élus référent.
Elles sont datées et numérotées avant d'être transmises à l'adjoint concerné.
Si la fiche savnette reste sans réponse, l'élus référent relance 15 jours avant la réunion.

Elus référent → Questions écrites sur fiche savnette → Adjoint concerné → Réponse écrite sur fiche savnette → Elus référent → Réponse au président MDA - Secrétaire de Mairie

NBH: DIVA/STO - MAA - 18/11/21 Page 1

Quelques questions ont été posées à l'issue de cette présentation :

*) Rôle de la Maison des Associations par rapport au Comité de Quartier ?

La Maison des Associations est destinataire des invitations et comptes-rendus des réunions des Comités de Quartiers ; Florence Derouet, Directrice de la vie associative est également en charge de la vie citoyenne. A ce titre, elle assure donc le lien des Comités de quartiers avec la Mairie, en complément du rôle des élus référents.

*) Chantiers du précédent Comité de Quartier encore en cours ?

La demande de dotation du parc de la Guillebotte en poubelles supplémentaires n'a à ce jour pas reçue de réponse.

Suite aux plantations d'arbres réalisées par la commission « Espaces verts & vergers partagés », l'action de cette commission doit perdurer. Il faudra donc prévoir son renouvellement.

D : ELECTIONS DES PRESIDENTS ET VICE PRESIDENT

Le principe d'un vote à main levée pour l'élection du Président et du vice-président a été préalablement validé par l'ensemble des personnes présentes.

Une seule personne présente s'est proposée pour être Président. Aucun des membres absents n'ayant par ailleurs manifesté sa candidature, Monsieur Daniel Caldironi a été élu à l'unanimité (moins une abstention).

Monsieur Alain Rogemont s'est à son tour proposé pour être vice-président. Sa candidature a été validée de même manière, à l'unanimité (moins une abstention).

E : CALENDRIER ET LIEU DE REUNION

Le nouveau Président du Comité de Quartier après avoir remercié l'ensemble des personnes présentes, a insisté sur l'importance de la préparation des ordres du jour des prochaines réunions. Il invite donc l'ensemble des membres du Comité de Quartier à remonter les sujets de préoccupation des habitants du quartier et tous les sujets de travail sont les bienvenus.

Le Président propose la tenue des prochaines réunions le soir, après 18h et de définir les dates d'une réunion sur l'autre.

La prochaine réunion du Comité de Quartier de la Guillebotte est ainsi fixée au Jeudi 17 Mars 2022 à 18h30. Elle aura lieu préférentiellement salle de la Guillebotte si celle-ci est disponible. Sinon ou si besoin d'un rétroprojecteur, la réunion aura lieu à la Maison des Associations, Salle Gogane.

F : QUESTIONS DIVERSES

*) Serait-il possible d'organiser une présentation par la Mairie des projets municipaux touchant à l'aménagement du quartier des Hauts de Loire ? Cette question concerne notamment la mise en place d'un bassin tampon au bout du parc de la Guillebotte et le déplacement du skate-park.

*) Une relance va être faite pour savoir où en est le projet de la boîte à livres devant être installée sur le quartier.

*) Le retrait de la rambarde de sécurité positionnée face au petit ruisseau, promenade Edgar Pizzani pose question. Un risque inhérent à ce ruisseau (chute d'un enfant) est signalé.

*) Un échange très dense a concerné la « vie » du parc de la Guillebotte. La propreté du parc (zone barbecue notamment), le nombre recrudescant d'incivilités (détérioration des sanitaires, déchets abandonnés çà et là, bruits nocturnes etc ...) ont été remontés et font l'unanimité des membres du Comité de Quartier. Des plaintes de riverains ont été évoquées. Celles-ci concerneraient également le bruit la nuit et des problèmes d'intrusions dans les jardins. Un sentiment grandissant d'insécurité est signalé ; des trafics semblant s'être mis en place pendant le confinement côté entrée / poney club.

*) La circulation sur l'Avenue de la Guillebotte fait partie des sujets abordés en Comité de Quartier. Un debriefing de la réunion ayant eu lieu entre les riverains et les représentants de la Mairie a été fait. Pour rappel, dans un premier temps, le sujet va être traité de façon pédagogique avec l'ajout de marquage au sol et de signalisation et l'installation de radars pédagogiques. Un deuxième radar doit d'ailleurs être installé à l'autre bout de l'Avenue de la Guillebotte (côté résidence autonomie).

*) La défection de l'éclairage dans certains chemins piétonniers sillonnant le quartier de la Guillebotte est signalée. Elle sera remontée également par le biais de Proxim'Cé.

*) Evolution de la desserte des bus dans le quartier de la Guillebotte lors de la mise en service de la nouvelle ligne de tramway

Fin de la réunion : 20h00

Prochaine réunion : le Jeudi 17 Mars 2022, à 18h30